



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 20 mars 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nadine HERRMANN

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 14 mars 2023
Date de publication : 27 mars 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, DELAINE Isabelle, JEANNET	Nathalie, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, CUSSEY Laëtitia, PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, DRUET Timothée, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine
---	---	---

Conseillers absents ayant donné procuration

DEMORTIER Catherine donne procuration à DELAINE Isabelle, GRUET Justine donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, HAMDAOUI Ako donne procuration à HERRMANN Nadine

Conseillers absents non représentés

Objet : Modernisation de l'éclairage public - Plan de financement

Rapporteur : Monsieur Philippe JABOVISTE

En octobre 2022, la Ville de Dole a mis en place un « plan d'économies d'énergie » comprenant 25 mesures, dont certaines concernent l'éclairage public. Plus de 40 secteurs dolois font l'objet d'une extinction de l'éclairage de 23h à 6h. Afin de contenir davantage le volume et les coûts de la consommation énergétique électrique, la Ville souhaite renouveler environ 4300 points lumineux entre 2023 et 2026.

Ce déploiement des ampoules LED permettra de consommer moins et mieux. Les lampes les plus énergivores seront remplacées et l'éclairage sera modulé en fonction des usages, permettant ainsi une économie d'énergie de -40 à -70 %.

En 2023, la Ville a prévu de remplacer environ 2000 points lumineux. Le coût prévisionnel de cette première phase est estimé à 500 000 € HT, et sera financé comme suit :

Dépenses		Recettes		
Libellé	Montant en € HT	Financeurs	Montant en €	Pourcentage
Achat des luminaires, mats, crosses, parafoudres...	500 000 €	Etat – Fonds vert	200 000 €	40 %
		Conseil Départemental	125 000 €	25 %
		Ville de Dole	175 000 €	35 %
TOTAL	500 000 €	TOTAL	500 000 €	100 %

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 16 mars 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **DE VALIDER** l'opération de modernisation de l'éclairage public, pour un montant de 500 000 € HT,
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter tous les financeurs potentiels aux taux les plus élevés,
- **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques

Fait à Dole, le 20 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

